

ANNEXE DE L'ENQUETE

AUPRES DES CONSEILS CONSULAIRES SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Recueil des avis et impressions des personnes interrogés sur la question 7 :

Commentaires personnels parmi les Conseillers consulaires:

- Je regrettais la suppression des "comités emploi-formation", je serais la première à me réjouir d'une reprise du rôle de coordinateur du consulat. *(CC Cote d'Ivoire)*

- Jusqu'en 2015 la Chambre de Commerce Franco-brésilienne de Sao Paolo recevait une aide financière du MAE. Ce n'est plus le cas. Théoriquement cette Chambre a maintenu une structure d'aide aux chercheurs d'emploi. Sous la dénomination de "Diplomatie économique" le gouvernement français et ses représentations diplomatiques et consulaires se décarcassent en faveur des entreprises et chambres de commerce. Il serait juste qu'en retour nos autorités gouvernementales demandent aux chambres de commerce la création ou le maintien de structures d'accueil, de formation et d'aide à la recherche d'emploi pour Français expatriés. Ces structures devraient avoir un lien permanent avec les conseillers consulaires. *(CC Sao Paolo)*

- A chaque conseil consulaire, j'ai soulevé la question. Lors du dernier, l'ambassadeur a été d'accord avec ma proposition de créer un comité associant les principaux acteurs : mission eco, CCI, associations et élus. A cette date, pas de nouvelles. *(CC Colombie)*

- Nous travaillons depuis l'élection à la mise en place de ce conseil.... Il est temps que cela avance. Nous y sommes presque ! *(CC Amsterdam)*

- Depuis la suppression de la subvention, nous ne nous sommes plus réunis sur ce thème. Nous n'étions pas même informés de cette suppression de la subvention jusqu'à ce que je me rende chez le nouveau Consul avec le directeur de l'Antenne Emploi. *(CC Israël)*

- Faciliter les liens entre le milieu associatif (très actif) qui prend en charge un service public d'aide à la recherche d'emploi et le milieu professionnel, participation des cc au conseil économique, information et formation des cc pour l'aide à la recherche d'emploi et à la formation. Il faut souligner la grande disponibilité actuelle du poste consulaire à mettre en réseau les sujets et acteurs locaux impliqués pour l'emploi en faveur de nos compatriotes. *(CC Italie du Sud)*

- La chambre de commerce qui était en charge de la bourse de l'emploi avec des aides du ministère continue à proposer des services pour l'emploi et la formation professionnelle bien que ne recevant plus de subvention. *(CC Mexique)*

- Il est très impératif de lancer la réflexion et l'action au sujet de la formation professionnelle et de l'emploi. *(CC Rabat)*

- Je proposerais une approche différenciée selon les zones géographiques. Il y a une différence de besoins importante sur ce thème entre les pays du Nord et les pays du Sud. *(CC Madagascar)*

- Il est important de recenser sur le site de "my Consulat" toutes les Associations qui sont liées à l'emploi, la formation, les établissements français (conventionnés ou non), et de lister toutes les Associations reconnues d'utilité publiques qui ont un rôle à jouer en terme de formation, d'emploi, de culture et de solidarité. En Europe nous devons intensifier les liens avec les régions françaises qui ont en charge la formation professionnelle, l'apprentissage et alternance. *(CC Benelux)*
- Peut-être nous, conseillers consulaires, pouvons-nous prendre l'initiative de mettre en place une réunion sur emploi et formation professionnelle, et y inviter l'ambassade. Pour ce faire il serait sympa d'obtenir de nos instances un cadre de travail pour mettre en place cette réunion. En général je pense que nous devrions être plus proactifs et cette réunion pourrait être une opportunité. Je suis prêt à tester cette initiative rapidement pour retirer les premiers constats (Avant la prochaine session AFE?). *(CC Wellington)*
- Créer une plateforme avec les ambassades et consulats de l'UE permettant d'élargir la recherche auprès des employeurs potentiels installés à l'étranger J'avais demandé à la French Chamber de HKG de se rapprocher dans un premier temps des consulats des pays francophones pour tester l'efficacité d'une demande élargie *(CC 3^{ème} circo Chine)*
- L'aide à l'emploi et à la formation professionnelle constitue une priorité majeure à l'étranger eu égard au nombre croissant de jeunes s'expatriant et pouvant rencontrer des difficultés d'intégration, malgré leurs diplômes et/ou leurs expériences antérieures en France. En tant qu'élue (UDI) de proximité au suffrage universel, je considère qu'il s'agit d'une question importante au sein de nos communautés françaises de l'étranger (notamment, hors de l'Europe). *(CC Argentine)*
- Les ambassades de manière générale ne convoquent pas les conseillers consulaires que quand un texte le prévoit clairement. Elles ne font pas d'exégèse. Plus elles peuvent éloigner les conseillers de leurs activités, mieux elles se portent. Il faut donc qu'un règlement, un décret me semble adapté, prévoit très clairement les conditions de la mise en œuvre de cette mesure. *(CC Qatar Barhein)*
- La chambre de commerce est à même de créer une section emploi/formation avec l'appui du consulat. *(CC Cambodge)*
- En tant que vice-présidente du conseil consulaire, j'essaie depuis bientôt 2 ans d'obtenir la tenue auprès de notre consul général d'un conseil consulaire Emploi et formation professionnelle J'espère que nous allons y parvenir avant juin 2016. *(CC Amsterdam)*
- On souffre d'un manque flagrant d'information sur tout ce qui concerne notre communauté française, et je trouve ça navrant *(CC Annaba)*
- Le consulat général de Sydney (le seul consulat pour l'Australie, Fidji et la Papouasie N-G) ne prend pas la mesure de cette mission d'examen des questions d'emploi et de formation professionnelle, en particulier dans un contexte de nombre trop réduit d'agents surchargés de travail, en l'absence constante historiquement de véritable "cellules-emplois" (lorsque celles-ci existaient encore), et face à la fin du dispositif de subventionnement des organismes d'aide à l'emploi. La tenue de ces conseils consulaires, en conséquence, n'est pas jugée utile localement. Il conviendra d'échanger de nouveau avec le consul général et de faire une déclaration solennelle en séance plénière lors du prochain conseil Consulaire (qui sera portée au PV afin d'être publique). J'ajoute que le pouvoir des CC en matière de dénonciation de défaut de légalité et / ou d'erreur de stratégie en matière d'emploi



sera proche de zéro (pour pouvoir, au-delà de prises de position faire vraiment bouger les choses) si le MAE ne relance pas officiellement les consulats dans le monde sur ce sujet. (CC Sydney)

- Je suis également Pdte de section FdM-adfe et ai dû rappeler au consulat leur obligation d'inviter le VP de la section pour que celle-ci soit représentée. Questions numéro 6: en 2015, les conseillers consulaires de gauche ont fait de nombreux efforts pour sensibiliser l'ambassade et les consulats au fait que l'emploi est un thème national et que TOUS les CC doivent être saisis du sujet dans le cadre d'une concertation. Il s'agissait à l'époque notamment de l'avis pour la demande de subvention de l'association Athena/emploi-Allemagne dont le siège est à Francfort. Les efforts ont été vains, les postes n'ont pas voulu comprendre le message ni même prendre la dimension de la question. Nous avons adressé la question au secrétaire d'état et la réponse a été tout aussi décevante. Au final, l'avis a été donné par le seul conseil consulaire de Francfort et les autres CC ont eu une réunion emploi ultérieurement. Le problème étant que ni la loi, ni le décret ne prévoient le cas de sujets transversaux, communs à plusieurs CC au sein d'un même pays ou d'une région. A l'heure actuelle, les CC de gauche travaillent beaucoup sur le thème de l'emploi et "tirent" les postes consulaires. (CC 2eme Allemagne)

- Dans aucun des 3 pays il n'y a eu la moindre activité en relation avec la formation professionnelle et l'emploi. Sur l'Autriche on nous promet une réunion au printemps... (CC Autriche Slovaquie Slovénie)

- Je pense qu'il faudrait absolument faire inscrire les services d'accompagnement à la recherche d'emploi et au développement professionnel dans les missions de service public que doivent poursuivre les consulats/ambassades. Sans obligation légale, il n'y aura aucune volonté du réseau de s'investir sur ce terrain et nous ne pouvons transférer la totalité des missions de service public sur les acteurs bénévoles de la société civile ! L'ambassade devrait également avoir l'obligation légale de présenter les conventions-cadre qui les lient aux associations locales pour l'emploi et la formation professionnelle, lorsque des conseillers consulaires le demandent. Enfin, il est absolument FAUX de dire que toutes les subventions aux cellules emploi ont été supprimées. Certaines ont encore bénéficié en 2014 et 2015 de sommes substantielles (et parfois sans rapport aucun avec la taille des communautés locales) attribuées sans aucune transparence ! Matthias Fekl avait par ailleurs non pas annoncé une suppression totale mais une décroissance progressive jusqu'en 2017 ! L'AFE devra se saisir absolument de ce sujet au plus vite pour mettre fin non seulement à ces pratiques et faire la transparence la plus totale sur l'avenir du dispositif emploi à destination des Français établis hors de France- (CC Berlin Hambourg)

- Malgré les nombreuses relances effectuées de manière consensuelle par l'ensemble des 7 conseillers consulaires de notre circonscription, le volet Economie, emploi, formation est totalement absent des Conseils. (CC 2^{ème} Espagne)

- Exiger des consulats la tenue des conseils consulaires pour l'emploi et la formation professionnelle, avec participation des associations et partenaires susceptibles d'apporter des solutions ou d'établir des alliances sur ce sujet. (CC Venezuela)

- Pas assez de coordination. Pas assez de communication. Une liste de tous les acteurs locaux, concernant l'emploi, pour chaque circonscription serait un premier pas. (CC Berlin)

- Une grande attention est portée à la French Tech SF et au Hi-Tech dans le Silicon Valley pour aider et promouvoir les start-ups français. Les associations changent de nom fréquemment. Pour les individus il y a des possibilités à la chambre de commerce pour aider par exemple un patron de restaurant français à trouver un chef français. S'il existe des structures je ne les trouve pas sur le site monconsulat. Il faut aussi reconnaître que la situation est différente pour les Français expatriés dans un pays de l'Union Européenne où il y existe des droits à la formation

professionnelle. Aux Etats-Unis les visas de travail sont moins faciles à avoir que dans le temps. Par exemple les enseignants détachés, s'ils ne sont pas rappelés en France à la fin de la durée de leur visa, ont peu d'espoir de le faire renouveler/prolonger. Là où ce serait utile et nécessaire c'est dans le cas des couples bi-nationaux avec un Français qui est autorisé de travailler. Il y a des associations d'entraide pour aider dans la vie quotidienne. Il existe sûrement des structures. La création d'un schéma de ces associations et leur rapport avec le consulat et d'autres agences du gouvernement serait indispensables pour commencer. Bien entendu une réunion sur l'emploi et la formation professionnelle serait aussi utile. (CC San Francisco)

- La situation professionnelle des expatriés en Andorre est régie par une carte de travail ou de résident et un système de quotas. On ne peut obtenir cette carte que si on arrive en Andorre parce qu'une entreprise vous fait venir ou encore en installant soi-même une entreprise. Si on vient à perdre son travail, le temps pour en retrouver un autre avant de perdre le droit de résider dans le pays est extrêmement limité. (CC Andorre)

- J'ai un projet de création d'une alliance solidaire internationale pour l'emploi et la formation afin de pouvoir mettre en relation les entreprises et les personnes en recherche d'emplois et de ce fait être l'interlocuteur du Consulat (CC Dakar)

- La question a été posée quant à la tenue de ces conseils. Il a été répondu que la Chambre de Commerce avait signé une convention il y a une dizaine d'années. Celle-ci n'ayant pas donnée de résultats, elle n'a pas été renouvelée. Lorsque je les ai relancés sur la question, l'Ambassadeur m'a gentiment répondu que sa fonction n'était pas de servir de pôle Emploi... (CC Norvège Islande)

- Le Honduras est rattaché au Guatemala et en 2017 le Nicaragua le sera au Costa Rica. Actuellement nous avons 3 conseils consulaires sur 4 pays ayant une réalité complètement différente avec des équipes consulaires dévouées mais débordées par les PPD. Le volet aide à la formation professionnelle et emploi n'est pas mentionné dans aucun des 3 conseils. Cela sera l'occasion d'en parler aux prochains conseils consulaires... (CC Costa Rica)

- Notre conseil consulaire s'est réuni une fois pour parler des questions d'emploi en novembre 2014. Étaient également conviés la Conseillère économique du poste, le responsable de la Chambre de commerce en Chine du sud et les responsables d'associations. Le Consul nous a notamment signalé la fin de la subvention à la Chambre de commerce (ce qui avait de toute façon été décidé à Pékin au niveau national par l'ambassade et la chambre). La Chambre de commerce a toujours un service emploi à Canton et Shenzhen mais il s'agit essentiellement de placer des candidats chinois francophones. Les Français peuvent y déposer leurs CV mais les taux de placement sont très faibles. Il n'y a pas eu depuis de réunion consacrée à l'emploi. Je n'en ai pas demandé jusqu'à présent pour les raisons suivantes. D'une part il y a très peu de demandeurs d'emploi en Chine du sud du fait de la restriction de la politique chinoise des visas (les demandeurs sont en grande majorité les conjoints d'expatriés ; les autres ne peuvent pas rester en Chine). D'autre part les offres d'emploi ouvertes aux français sont très peu nombreuses. Enfin la communauté est très dispersée (5000 français sur un territoire équivalent à 4x la France) ce qui rend difficile les actions de type coaching et formation. Dans la plupart des cas, les Français qui cherchent du travail trouvent par le bouche à oreille. S'agissant de la formation professionnelle, il y a à mon sens plus de choses à faire. La communication des consulats de ma circonscription est inexistante dans ce domaine. Je vais voir avec eux comment améliorer la situation. (CC 1^{ère} circo Chine)

- En tant que VP du Conseil consulaire, j'avais questionné le consul précédent sur le sujet après nos élections et il m'a répondu qu'il n'avait personne de qualifié pour le sujet en particulier car le poste de conseiller commercial a été supprimé à Los Angeles et qu'il n'y en a plus qu'un à San Francisco (CC Los Angeles)

- La ligne budgétaire consacrée à la formation professionnelle sur le P151 a disparu en 2015. Le dispositif financier transitoire ne concernait pas la Tunisie. Les changements opérés ont été annoncés lors du CCPAS de novembre 2014. Bourse pour l'emploi : une convention cadre avait été signée en 2009 entre la chambre de commerce Tuniso-Française et le consulat général. Peu de demandes et d'offres, et inadéquation entre elles. Désengagement progressif de la CTFCI jusqu'à disparition complète. Réponse de notre Consul général à ma sollicitation sur ce sujet : « Démuni de moyens financiers, le conseil consulaire peut toutefois se réunir en vue de réfléchir sur ce sujet, mais, vue la lourdeur de l'agenda des CCPAS à Tunis, il faudra plutôt envisager une réunion à part. Je suis prêt à entendre les suggestions des conseillers en la matière en vue de « muscler » un éventuel ordre du jour ». (CC Tunis)

- Convention business France avec chambres de commerce, demandes de formation en France : les 2 dossiers déposés en 2014 ont été acceptés et les 2 personnes travaillent maintenant en France. Cette année, le conseil consulaire emploi- formation sera greffé sur celui de l'aide sociale. Nous avons une personne dédiée à l'emploi-formation au consulat. Il a été petit à petit rebasculé sur l'aide sociale (à la suite d'un départ à la retraite), il a tissé des liens efficaces avec les entreprises, les organismes français et grecs pour l'emploi et la formation, pôle emploi internat ... hyper- important à préserver pour les demandeurs d'emplois ou de formation... Il faudrait prévoir de la part de l'état et de ses institutions des documents simples, lisibles, pédagogiques pour nos demandeurs qui sont éloignés des terminologies, sigles etc ... français et pour nous aussi ! (CC Grèce)

- En République tchèque la situation est un peu spéciale. Le chômage très bas, le système local de formation professionnelle développé, toutes sortes d'information accessible sur le réseau social. Et notamment l'équipe actuelle au consulat est assez performante et compétente. Malheureusement une partie de l'équipe va changer cette année. Ce sera une occasion pour les conseillers consulaires de donner des idées aux nouveaux titulaires. (CC République Tchèque)

- Il n'y a jamais eu de conseil consulaire pour l'emploi et la formation professionnelle. Aucune demande de recherche d'emploi ou de formation professionnelle à ma connaissance. Les français résidant à Addis Abeba, travaillent soit au lycée, soit à l'ambassade, ou sont des dirigeants ou des cadres d'entreprise. Une dernière catégorie est celle des retraités, souvent mariés à des éthiopiennes. Rien non plus au Soudan ni au Soudan du Sud. (CC Ethiopie)

- La concertation s'effectue au niveau de FdM entre Alexandrie et Le Caire. Pas au niveau consulaire à ma connaissance. (CC Egypte)

- Le Consulat général de Hong Kong, avec une équipe soudée d'agents, à la compétence professionnelle et la qualité humaine de premier choix, toujours disponible, à l'écoute de nos compatriotes, est friand de dialogue et oriente toujours son action en faveur des attentes et des espoirs de notre présence "une et multiple" dont le rayonnement ne cesse de croître. (CC Hong Kong)

- Un dispositif de formation est nécessaire pour certaines personnes sans qualification et qui demandent l'aide ponctuelle auprès du consulat.. (CC Afrique)

- Cette question de la formation professionnelle des Français expatriés n'a jamais été au cœur des préoccupations de notre communauté. Il y a quelques années, alors président de la Chambre de Commerce, j'avais essayé de mettre en place un service emploi. L'Ambassadeur de l'époque n'avait pas soutenu cette démarche et nous avons monté ce service emploi sans soutien financier du MAE. Alors que le but initial de ce service emploi était de faciliter l'insertion professionnelle de nos compatriotes, il s'est très rapidement transformé en un service de



recrutement de collaborateurs vietnamiens pour nos entreprises. Le nombre de Français recrutés par ce biais étant très faible.... L'UFE semble avoir mis en place un "pôle carrière" mais je ne sais trop qu'elle en est l'efficacité. (CC Vietnam)

- Au Japon, un groupe de travail s'est créé mais ne s'est réuni qu'une fois en 2015, avec les deux autres conseillers consulaires (sur 3 au total) faisant tout pour bloquer le processus. L'idée de départ était de former un groupe inter-associations, aux côtés des conseillers consulaires, pour créer une dynamique capable de prendre le relais de l'ancien conseil pour l'emploi et la formation professionnelle. Savoir que les consulats doivent poursuivre cette mission change complètement la donne. (CC Japon)

- Les CGF d'Annaba et d'Oran n'affichent même pas cette information sur leurs sites respectifs. Français du monde section d'Alger a essayé de faire des petits groupes de formation (style coaching) en destination des jeunes sans beaucoup de succès. (CC Alger)

- Je vais demander la tenue d'un conseil emploi et formation. En fait pour le moment sur le thème économie l'ambassade se contente de réunir ses conseillers du commerce extérieur (CC Vanuatu)

Commentaires personnels parmi les représentants d'associations

- Au Bénin, nous n'avons pas ce type de réunion sur l'emploi et la formation, malgré les diverses demandes en son temps de FDM-ADFE car il n'y a pas assez de français immatriculés, c'est la réponse du consulat. (Bénin)

- De plus en plus de Français viennent s'installer en Côte d'Ivoire. Nous recevons régulièrement des candidatures et nous renvoyons les demandeurs vers la Chambre de Commerce française. Une plateforme serait la bienvenue qui permettrait de recenser les besoins des entreprises et faire une mise en relation avec les demandeurs. Par ailleurs, l'accès à la formation professionnelle serait une importante opportunité pour nos compatriotes. (Côte d'Ivoire)

- Une meilleure coordination entre toutes les instances existantes: ubifrance, chambre de commerce, alumni, plus les structures privés (chez nous via pro), en partenariat avec les associations. (Istanbul)

- Tout le travail est à faire selon moi. Les personnes sont bien reçues lors de l'entretien qu'ils demandent à la Chambre de commerce mais ensuite il n'y a aucun suivi. Rien n'est fait du côté du consulat à Santiago. De fait ce travail nous est confié, les gens viennent directement nous consulter pour avoir des conseils, des mises en contact (pour ma part je le fais souvent auprès des jeunes arrivants), or cela ne relève pas de nos compétences! Il manque donc initiatives et budget. (Chili)

- Ici, à Lomé, je suis plutôt sensible aux possibilités de formation pour des jeunes qui n'ont pas l'envie de faire un cursus classique au lycée français. Pour eux, se pose le problème de l'orientation au collège; les parents sont vraiment démunis face à ce problème. (Togo)

- Le marché de l'emploi à Rome est fermé et très lié à la connaissance des réseaux ; il est compliqué pour les conjoints d'expatriés de mener un projet professionnel et/ou de formation, particulièrement pour les femmes ; il serait très souhaitable de (r)établir un point de contact au consulat de Rome, chargé de l'emploi et de la formation professionnelle pour les Français expatriés. (Italie)